JOURNAL
COMMUNAL

N°14
AOÛT 2026



VIVRE À GOUFFERN EN AUGE

ESCALE AU BOURG SAINT LÉONARD

Gouffern en Auge

LE MOT DU MAIRE



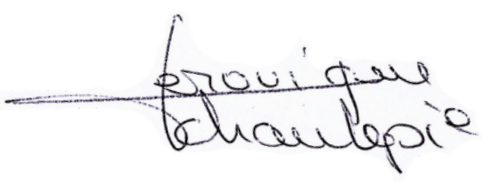
Depuis les élections municipales de mars dernier, ce scénario était écrit. Cendrine Foucher-Chazé et moi-même sommes restées fidèles à ce qui avait été décidé en amont avec tous nos colistiers, c'est-à-dire remplacer Madame Foucher-Chazé au poste de Maire. Son bureau de députée restera installé à Silly en Gouffern, où nous partageons les mêmes locaux.

Depuis le mercredi 8 juillet 2026, je suis élue Maire de Gouffern en Auge. Je reste Maire déléguée de Silly en Gouffern et de Courménil, ainsi que la présidente des 8 commissions, d'où ma proposition de 7 adjoints.

À la rentrée, nous vous présenterons tous les dossiers déjà engagés et ceux à venir.

Je reste disponible pour vous tous sur rendez-vous.
Prenez soin de vous,

Véronique Chantepie.



LES ADJOINTS AU MAIRE



FERNAND BINET
1er Adjoint au Maire
Vice-Président Commission Voirie et Sécurité



LAETITIA LEBLOND
2ème Adjointe au Maire
Vice-Présidente Commission Jeunesse, Associations, Manifestations, Salle des fêtes, Communication



BORIS MADEC
3ème Adjoint au Maire
Vice-Président Commission Urbanisme et Aménagement du Territoire et 3ème Vice-Président de Terres d'Argentan, Commission Urbanisme, logement, gens du voyage



MARIE-ROSE BRIÈRE
4ème Adjointe au Maire
Vice-Présidente Commission Affaires Sociales, Tourisme et Santé



ALAIN SELLIER
5ème Adjoint au Maire
Vice-Président Commission Finances et Développement Economique



CANDICE CHAUVAT
6ème Adjointe au Maire
Vice-Présidente Commission Bâtiments Communaux

Quel est le rôle d'un adjoint au Maire ?

Élus par le conseil municipal, les adjoints sont les piliers de l'équipe communale. Ils épaulent le Maire au quotidien à travers trois missions principales :

- **La gestion d'une "délégation" :** Le maire leur confie un domaine précis (finances, urbanisme, batîments communaux, associations, etc.). L'adjoint y pilote les projets, collabore avec les services municipaux et reste l'interlocuteur direct des habitants.
- **Des missions légales :** En tant qu'officiers d'état civil, ils peuvent célébrer les mariages et enregistrer les actes officiels (naissances, décès).
- **Le remplacement du maire :** En cas d'absence temporaire ou d'empêchement du maire, les adjoints assurent la continuité des services de la commune, dans l'ordre de leur nomination (en commençant par le premier adjoint).



DAVID MAILLARD
7ème Adjoint au Maire
Vice-Président Commission Travaux, Réseaux et Forêt

LÉGENDE

- Commission des Ressources Humaine et Administration.
- Commission Voirie et Sécurité
- Commission Jeunesse, Associations, Manifestations, Salle des Fêtes, Communication
- Commission Urbanisme et Aménagement du Territoire
- Commission Affaires sociales, Tourisme et Santé
- Commission Finances et Développement Economique
- Commission Bâtiments Communaux
- Commission Travaux, Réseaux et Forêt
- Représentant Terres d'Argentan Interco

NOS MAIRES DÉLÉGUÉS



VÉRONIQUE CHANTEPIE

Maire de Gouffern en Auge,
Maire déléguée de Silly en Gouffern,
Maire déléguée de Courménil,
Présidente de la Commission des Ressources Humaines et de l'Administration.
Mail : veronique.chantepie@gouffernenauge.fr
Téléphone : 06 33 39 93 65



AUBRY EN EXMES

FRÉDÉRIC GODET
frederic.godet@gouffernenauge.fr
06 83 05 73 57



AVERNES SOUS EXMES

CLAUDINE POINSIGNON
claudine.poinsignon@gouffernenauge.fr



LA COCHÈRE

JEAN-LUC GUESDON
jean-luc.guesdon@gouffernenauge.fr
06 74 03 85 80



CHAMBOIS

PHILIPPE LANGEARD
philippe.langeard@gouffernenauge.fr
06 15 25 59 21



EXMES

FERNAND BINET
fernand.binet@gouffernenauge.fr
06 15 76 60 77



FEL

MICHEL SOUDAIS
michel.soudais@gouffernenauge.fr
06 83 10 32 19



LE BOURG SAINT LÉONARD

CHRISTOPHE DUVAL
christophe.duval@gouffernenauge.fr
07 70 18 21 93



OMMÉEL

ALAIN SELLIER
alain.sellier@gouffernenauge.fr
06 31 99 76 16



SAINT PIERRE LA RIVIÈRE

RACHEL BONTEMPS
rachel.bontemps@gouffernenauge.fr
06 10 12 90 16



SURVIE

LOÏC DONVAL
loic.donval@gouffernenauge.fr
06 73 49 84 95



UROU ET CRENNES

ADRIEN BESNOUIN
adrien.besnouin@gouffernenauge.fr
06 03 87 48 44



VILLEBADIN

JEAN-GUY SAILLARD
jean-guy.saillard@gouffernenauge.fr
06 19 55 80 40

CARTOGRAPHIE DU TERRITOIRE DE GOUFFERN EN AUGE

Gouffern en Auge est, depuis 2017, une commune nouvelle regroupant les 14 communes déléguées représentées ci-dessus. Son territoire s'étend sur plus de 165,79 kilomètres carrés (soit 16 579 hectares)* et regorge d'un patrimoine architectural témoignant du savoir-faire des siècles passés. Sa faune et sa flore riches offrent un cadre de vie agréable où il fait bon vivre.

*selon les chiffres officiels de l'INSEE



L'INFO PRATIQUE :

Suite au recensement effectué en début d'année, voici quelques chiffres fournis par l'INSEE :

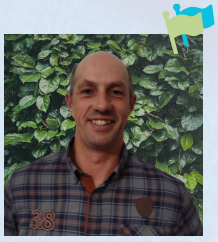
- **3303** habitants sur l'ensemble du territoire*
- **1576** résidences principales*
- **505** résidences secondaires* (vacantes et occasionnelles comprises)

*selon le décompte de l'INSEE, les chiffres officiels entreront en vigueur au 1er janvier 2027.

VOS CONSEILLERS MUNICIPAUX



ANGOT VALÉRIE
CHAMBOIS



BELTOISE EMMANUEL
FEL



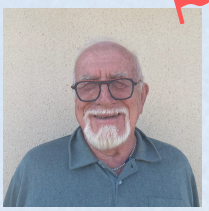
BESNOUIN ADRIEN
UROU ET CRENNES



BINET FERNAND
EXMES



BONTEMPS RACHEL
SAINT PIERRE LA RIVIÈRE



BOURDAIS MICHEL
SILLY EN GOUFFERN



BOZO FRANK
LE BOURG SAINT LÉONARD



BRIÉRE MARIE-ROSE
LE BOURG SAINT LÉONARD



CHANTEPIE VÉRONIQUE
COURMÉNIL



CHAUVAT CANDICE
LE BOURG SAINT LÉONARD



COIGNARD ANNE
AUBRY EN EXMES



COTTEN MAGALI
UROU ET CRENNES



DESSART DAVID
UROU ET CRENNES



DONVAL LOÏC
SURVIE



DUMON AUDREY
EXMES



DUVAL CHRISTOPHE
LE BOURG SAINT LÉONARD



FERNANDEZ ERIC
FEL



FOLOPPE MARTINE
SILLY EN GOUFFERN



FOUCHER CHAZÉ CENDRINE
CHAMBOIS



FROMONT MADELEINE
CHAMBOIS



GAYON SYLVIE
SURVIE



GODET FRÉDÉRIC
AUBRY EN EXMES



GROUT RUBEN
UROU ET CRENNES



GRUZ SIMON VALÉRIE
LA COCHÈRE



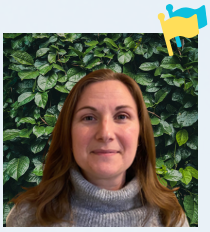
GUERIN WALLNER ALEXANDRE
EXMES



GUESDON JEAN-LUC
LA COCHÈRE



HAMARD SONIA
LA COCHÈRE



HOFMAN CHARLÈNE
CHAMBOIS



HUET ÉLODIE
UROU ET CRENNES



KOLTEN NADINE
EXMES



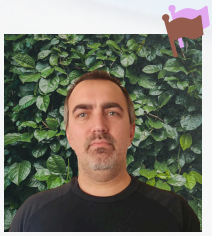
LANGEARD PHILIPPE
CHAMBOIS



LEBLOND LAETITIA
EXMES



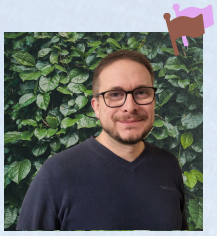
BOURGEOIS - LEDEMÉ DELPHINE
COURMÉNIL



LETELLIER GREGORY
AVERNES SOUS EXMES



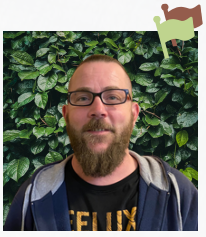
MADEC BORIS
UROU ET CRENNES



MAILLARD DAVID
LE BOURG SAINT LÉONARD



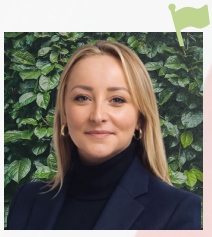
MALANDAIN NICOLAS
SAINT PIERRE LA RIVIÈRE



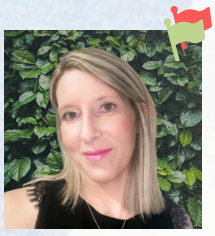
MARIE YOHANN
CHAMBOIS



MELCHIORRI CATHERINE
FEL



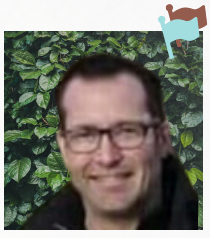
NICOLAS LAURE
EXMES



PÉAN LAETITIA
AUBRY EN EXMES



POINSIGNON CLAUDINE
AVERNES SOUS EXMES



QUELLIER STEFF
SILLY EN GOUFFERN



RENAUDIN BÉATRICE
UROU ET CRENNES



ROCHER SERGE
FEL



ROULLAND NICOLE
UROU ET CRENNES



SAILLARD JEAN-GUY
VILLEBADIN



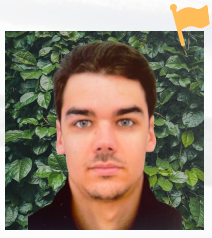
SANCHEZ NADIA
SILLY EN GOUFFERN



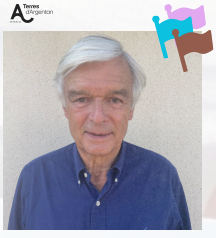
SELLIER ALAIN
OMMÉEL



SOUDAIS MICHEL
FEL



SZABO BAPTISTE
SAINT PIERRE LA RIVIÈRE



TOUSSAINT PHILIPPE
VILLEBADIN



LAURIANNE VERNETTE
CHAMBOIS

QUEL EST LE RÔLE D'UN CONSEILLER MUNICIPAL?

Le conseiller municipal est un élu local qui participe à la gestion de sa commune. Son rôle se résume en trois axes principaux :

- **Voter les décisions locales :** Il débat et vote sur le budget, la construction d'équipements publics, l'urbanisme et le fonctionnement des services municipaux.
- **Participer aux projets et aux commissions :** Il travaille en commission thématique (finances, culture, travaux) pour préparer les dossiers.
- **Représenter les habitants :** Il sert d'intermédiaire direct entre la population et la mairie et élit le maire et ses adjoints.

RESTONS CONNECTÉS !

Retrouvez toute l'information de notre commune sur vos canaux préférés :

LE JOURNAL MUNICIPAL

Les grands projets de la municipalité, les dossiers de fond, le bilan des actions menées, la vie associative...

L'ACTUALITÉ MENSUELLE

L'agenda du mois, les dernières actualités, l'état-civil
Inscrivez-vous pour la recevoir par mail (renseignements en mairie)

FACEBOOK

L'actualité quotidienne, les alertes et informations pratiques

LE SITE INTERNET

Vos démarches administratives en ligne, l'annuaire des services et commerces, les actes réglementaires, et toute la documentation officielle

L'APPLICATION INTRAMUROS

Les notifications d'urgence ou d'information rapide en temps réel, l'agenda interactif, le signalement d'incidents et les points d'intérêt autour de chez vous.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les séances sont publiques.

INFORMATIONS PRATIQUES :

QUELQUES NUMÉROS

Mairie de Gouffern en Auge : 02 33 67 56 62
Pôle administratif de Chambois : 02 33 36 72 91
Pôle administratif d'Exmes : 02 33 39 95 56
Agence Postale communale de Chambois : 02 33 35 82 74
Maison France Services : Contacter la Mairie de Gouffern en Auge au 02 33 67 56 62
Mairie d'Argentan* : 02 33 36 40 00 / **Mairie de Gacé*** : 02 33 35 50 24 / **Mairie de Vimoutiers*** : 02 33 39 80 60
Sitcom Argentan : 02 33 36 13 60
Terres d'Argentan Interco : 02 33 12 25 25
Points de distribution des Sacs jaunes/noirs : Mairie de Gouffern en Auge, Pôle administratif de Chambois, Pôle administratif d'Exmes, Agence Postale Communale de Chambois, Sitcom d'Argentan.

NUMÉROS D'URGENCE : SAMU 15 / POMPIERS 18 / POLICE SECOURS 17

*Démarches Passeports et CNI.

LES AGENTS ADMINISTRATIFS



GILLES SMAGUE
Directeur Général des Services



ANGÉLIQUE BERNARD
Administration, Elections et Cimetières



AMÉLIE DESJOUIS
Accueil, Location de Salles, Etat-Civil



SÉVERINE BERNARD
Comptabilité et Gestion des Finances



PIERRETTE LE MENAHES
Comptabilité



CHANTAL NICOLEAU
Urbanisme et Marchés Publics



NOELLE RAGOT
Ressources Humaines



CLÉMENTINE JACQ
Communication



NOAM GANNEREAU
Accueil



ANNIE CARPENTIER
Pôle administratif de Chambois



CAROLINE HESLOIN
Pôle administratif d'Exmes



CATHERINE BARBEY
Agence Postale de Chambois



KARINE BRETAU
Conseillère France Services



ALEXANDRA LEROY
Conseillère France Services

LES AGENTS TECHNIQUES



LAURENT BRETONNET



NATHALIE PINSON



ALICIA LEFEVRE



NICOLAS FEVRIER



NATHALIE BENOIT



RAPHAEL FEVRIER



JEAN-LUC PASQUIER



SOPHIE MERCIER



STEVEN LAIGNEL



DIDIER SIMON



FRÉDÉRIC DELAFOSSE



STÉPHANE PENLOU



ALLAN SEPTIER



VINCENT ROBICHON



PATRICIA POTTIER



INFORMATIONS PRATIQUES :

HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie de Gouffern en Auge : Lundi - Vendredi : 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Pôle administratif de Chambois : Mercredi - jeudi : de 09h à 12h / Lundi - Mardi - Vendredi de 14h à 17h

Pôle administratif d'Exmes : Lundi - Mercredi - Vendredi de 09h à 12h / Mardi - Jeudi de 14h à 17h

LES ASSOCIATIONS

ANCIENS COMBATTANTS

ACPG-CATM-TOE-VEUVES SECTEUR EXMES
Présidente : Arlette MARTIN
contact : arletjackmartin@orange.fr

ANCIENS COMBATTANTS ET VEUVES DE L'ORNE SECTEUR CHAMBOIS/FEL/OMMEL/COUDEHARD/ MONT-ORMEL/AUBRY EN EXMES
Président : Benoît SCHEER
Téléphone : 06 78 75 10 77

ANCIENS COMBATTANTS D'UROU ET CRENNES
Président : René FOSSE
Téléphone : 06 40 09 39 10

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS DU BOURG SAINT LÉONARD
Présidente : Arlette MARTIN
contact : arletjackmartin@orange.fr

COMITÉ DES FÊTES

COMITÉ DES FÊTES D'OMMEEL
Président : Didier BRACONNIER
contact : 02 33 12 64 29

COMITÉ DES FÊTES DU BOURG SAINT LÉONARD
Président : Didier DAMAIN
Mail : marierosebriere4@gmail.com

ASSOCIATION FÊTES ET LOISIRS HIEMOIS
Présidente : Valérie LAPLANCHE
Téléphone : 06 27 14 39 81

COMITÉ DES FÊTES DE FEL
Président : Guy ROMAGNY
Mail : braconnier.jocelyne61@gmail.com
Téléphone : 06 85 29 37 06

GOUFFERN EN FÊTE
Mail : gouffern.enfete@gmail.com

COMITÉ DES FÊTES D'AUBRY EN EXMES
Président : Mickaël GROULT
Téléphone : 02 33 35 10 75
Mail : michael.groult@orange.fr

COMITÉ DES SPORTS ET LOISIRS DE CHAMBOIS
Président : Philippe LANGEARD
Mail : ets.langeard@wanadoo.fr
Téléphone : 06 15 25 59 21

COMITÉ DES FÊTES DE COURMÉNIL
Présidente : Véronique CHANTEPIE
Mail : veronique.chantepie@gouffernenauge.fr
Téléphone : 06 33 39 93 65

COMITÉ DES LOISIRS DE SAINT PIERRE LA RIVIÈRE
Président : Emmanuel FLEURY

LES ASSOCIATIONS

ANIMATIONS LOCALES

CHORALE LE CHOEUR DU DONJON

Présidente : Sylvie BAFFOUR
Mail : nterroitin6153@orange.fr
Téléphone : 06 82 63 55 43

CLUB BRODERIE ET LOISIRS CRÉATIFS D'UROU ET CRENNES

Présidente : Josiane GUILLAIN PORCHET
Mail : josiane.guillain@wanadoo.fr

AUX FILS D'ARGENT

Président : Laurent RENAUDIN
mail : lt.renaudin@wanadoo.fr
Téléphone : 06 71 46 09 75

CLUB QUESTIONS POUR UN CHAMPION

Président : Grégory MOALIC
Mail : gregnalexmoalic@hotmail.com

POMPIERS/SÉCURITÉ

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE GOUFFERN EN AUGE

Présidente : Jessica MILLE
Mail : duchesne.jessica61@yahoo.fr
Téléphone : 06 22 11 21 28

CULTURE

FESTIVAL SEPTEMBRE MUSICAL DE L'ORNE

Président : Philippe TOUSSAINT
Mail : info@septembre-musical.com
Téléphone : 02 33 80 44 26

CROMOT DU BOURG

Président : Jean-Georges GUERIN-WALLNER
Mail : lesrencontresdubourg@gmail.com

APE (ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES)

PARENTS D'ÉLÈVES FEL-CHAMBOIS

Président : Nicolas MALANDAIN
Mail : apechamboisfel@hotmail.com
Téléphone : 06 48 37 28 77

PARENTS D'ÉLÈVES D'UROU ET CRENNES

Présidente : Elodie HUET
Mail : apeurouetcrennes@gmail.com

PARENTS D'ÉLÈVES RPI D'EXMES

Présidente : Sophie LEAU
Mail : ape.rpi.dexmes@gmail.com
Téléphone : 06 21 10 24 58

SANTÉ

UNA SECTEUR D'EXMES

Présidente : Josette LASSEUR
contact : 06 81 51 18 17

LES ASSOCIATIONS

ANIMATIONS SPORTIVES

CLUB DE GYM DE CHAMBOIS FEL
Présidente : Nathalie CHARTIER
contact : 06 87 69 88 45

CLUB DE GYM LES CIGALES LE BOURG SAINT LÉONARD
Présidente : Marie-Odile LANDEMAINE
Mail : clubdescigales61@gmail.com

LES GAZELLES HIEMOISES
Présidente : Genevieve GASLAIN
Téléphone : 02 33 35 47 39

TENNIS CLUB DE FEL
Présidente : Paule GOUYON
Mail : paule.gouyon@laposte.net

PETANQUE SPORTS ET LOISIRS D'UROU ET CRENNES
Présidente : Patricia TOULOUSAN
Mail : patricia.toulousan@gmail.com
Téléphone : 06 86 84 43 80

FOOTBALL CLUB CHAMBOIS-FEL
Président : Anthony FEVRIER
Séniors : PENLOU Stéphane au 06 28 54 22 03
Jeunes : VIVIE Florian au 06 42 17 07 21
Féminine : FEVRIER Anthony au 06 23 88 08 51
mail : 542352@lfnfoot.com ou
julie.petron@outlook.fr

LA PÉTANQUE BOURGEOISE
Président : Bruno LEBRETON

SOLIDARITÉ

NORD SÉNÉGAL
Présidente : Bernadette BANASZKIEWICZ

PATRIMOINE

LES AMIS DE LA CHAPELLE SAINT GODEGRAND ET SAINTE OPPORTUNE D'EXMES
Présidente : Pascale ANDROUARD
contact : chapelledexmes@gmail.com

LES AMIS DU VERSAILLES NORMAND
Président : Patrice LEROY
MAIL : patrice.leroy19@wanadoo.fr
Téléphone : 02 33 36 06 25

EXMES D' HIER ET D'AUJOURD' HUI
Président : Alain KOLTEN
Mail : alainkolten@gmail.com
Téléphone : 06 85 66 50 67

TOURISME

SYNDICAT D'INITIATIVE CHAMBOIS-FEL
Président : Jean BUJARRABAL
Téléphone : 06 08 98 74 96
Mail : syndicat.dinitiative.chambois-fel@orange.fr

AMIS DU PATRIMOINE DE VILLEBADIN
Président : Hervé GOURBE

SAUVER L'EGLISE DE FOUGY
Président : Ludovic HEUZEY
Mail : sauverfougy@gmail.com

SURVIE COEUR DE BOCAGE
Président : Philippe GAYON
Mail : belhotel@gmail.com
Téléphone : 06 74 84 54 07

LES SERVICES DE LA COMMUNE

PLANETH PATIENT : OSEZ FRANCHIR LE PAS POUR VOTRE SANTÉ !

Vivre avec une maladie ou accompagner un proche malade n'est pas toujours facile au quotidien. Pour vous épauler, l'association Planeth Patient s'investit au sein de la commune de Gouffern en Auge. Son objectif ? Accompagner les personnes atteintes de maladies dans leur quotidien par un accompagnement sur-mesure. Que ce soit par le dialogue, la nutrition ou l'activité physique, des professionnels bienveillants et qualifiés apportent leur expertise afin d'améliorer le vécu quotidien avec une maladie chronique. Cette méthode d'approche permet ainsi aux patients de mieux appréhender leur pathologie au quotidien et de ne pas se sentir seuls face à leur maladie, avec un parcours personnalisé comprenant des entretiens individuels et/ou collectifs adaptés aux besoins de chacun.





Comme l'année passée, une nouvelle réunion d'information intitulée "Faisons connaissance" visant à présenter les différents ateliers aura lieu le **mercredi 9 septembre à 10h à la salle des fêtes de Silly en Gouffern.**

Les thématiques abordées seront :

- "Faire face à la fatigue"
- "Je protège mes muscles"
- "Bouger pour ma santé"
- "Mes émotions"
- "Et moi dans tout ça"

POURQUOI PARTICIPER ?

- **Dépasser l'isolement :** se sentir écouté, compris et échanger avec d'autres patients.
- **Prendre soin de soi :** adapter son alimentation, bouger en douceur et apprivoiser ses émotions.
- **Offrir du souffle aux proches :** libérer du temps et de la sérénité pour les aidants et l'entourage.

Faire la démarche de parler de sa santé peut intimider. Pourtant, ceux qui ont franchi le pas témoignent des bienfaits spectaculaires sur leur physique comme sur leur moral.

ILS ONT SAUTÉ LE PAS, ILS RACONTENT :



“ Les ateliers en Groupe m’ont permis de constater que je n’étais pas seul avec ma maladie, je me suis senti compris et cela m’aide au quotidien”

Samuel, 52 ans.



“ J’ai trouvé ce que je cherchais auprès de Planeth Patient, des conseils pour comprendre mon alimentation avec un suivi et un accompagnement”

Ines, 35 ans.



“ Depuis que j’ai réalisé mon parcours, je me sens mieux dans ma tête et dans mon corps”

Catherine, 64 ans.

VOUS SOUHAITEZ PLUS D’INFORMATIONS ? CONTACTEZ PLANETH PATIENT :

Adresse mail : contact@planethpatient.fr Téléphone : 09 86 31 17 05 Site web : https://www.planethpatient.fr

CCAS : UNE AIDE COMMUNALE POUR LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Lors de la réunion du CCAS du 18 mai 2026, il a été validé de mettre en place une participation financière communale pour l’achat de la carte de transport scolaire délivrée par la Région.
Cette démarche a pour objectif de soutenir le pouvoir d'achat des familles de Gouffern en Auge ayant des enfants scolarisés de la maternelle au lycée et empruntant les transports scolaires.
D'après les données transmises par la Région, la commune compte cette année environ 240 élèves usagers des transports scolaires (59 en primaire, 99 au collège, 78 au lycée, ainsi que des élèves en CFA, MFR et EREA).
Après en avoir délibéré, le Conseil d’Administration a validé ce dispositif à l’unanimité :

- Montant de l'aide par enfant :
- 15 € pour les primaires (maternelles et élémentaires), soit environ 20 % du coût de la carte.
- 20 € pour les collégiens et lycéens, soit environ 14 % du coût.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Les familles doivent adresser à la mairie de Gouffern en Auge, siège du CCAS, une demande écrite accompagnée d'une facture acquittée et d'un RIB avant le 30 novembre 2026.

LES SERVICES DE LA COMMUNE

LA MAISON FRANCE SERVICES : UN ATOUT DANS LES DÉMARCHES DU QUOTIDIEN

Avec ses 12 partenaires, elle vous accompagne et vous conseille dans les démarches suivantes :



Carte d'identité, paasseport, acte de naissance, état-civil...



Médiateur, aide juridictionnelle, divorce...



Faire le lien avec : Assistante sociale, police...



Déclaration d'impôt, acte de vente, permis de conduire, retraite...



Compte Améli, remboursement de soins...

OÙ TROUVER NOTRE MAISON FRANCE SERVICES ?

La Maison France Services itinérante de Gouffern en Auge est présente dans les pôles et mairies de : Silly en Gouffern, Chambois, Exmes, mais aussi à Trun et à Boucé. Où que vous habitiez, vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle Maison France Services de France.

HORAIRES DES PÔLES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h	TRUN 02 33 36 41 41	SILLY EN GOUFFERN 02 33 67 56 62	CHAMBOIS 02 33 36 72 91	BOUCÉ 02 33 35 20 45	SILLY EN GOUFFERN 02 33 67 56 62
14h-17h	CHAMBOIS 02 33 36 72 91	EXMES 02 33 39 95 56		TRUN 02 33 36 41 41	

AGENCE POSTALE COMMUNALE DE CHAMBOIS

Située Place de Lessart à Chambois, l'agence postale vous accueille du lundi au samedi, de 9h à 12h, pour répondre à l'ensemble de vos besoins d'affranchissement (courrier et colis). Les services proposés sont :

- Ordinateur à disposition pour les démarches en ligne
- Photocopies
- Sacs de tri à disposition
- Dépôt et retrait d'argent pour les comptes La Poste



L'INFO PRATIQUE :

Téléchargez l'application Intramuros pour ne pas manquer l'actualité du quotidien de Gouffern en Auge ! Travaux routiers, coupures d'électricité, évènements...

Gouffern en Auge

est sur



IntraMuros

DISPONIBLE SUR Google Play

Disponible sur App Store

Téléchargement gratuit

Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer.
Téléchargez-la !

CUEILLETTE DES CHAMPIGNONS À GOUFFERN EN AUGE : LES RÈGLES ET CONSEILS POUR UNE RÉCOLTE RÉUSSIE

OÙ CUEILLIR DES CHAMPIGNONS ?

La cueillette de champignons est autorisée par l'Etat en forêt domaniale exclusivement. Pour les autres forêts, il vous faudra une autorisation préalable du propriétaire avant d'effectuer toute cueillette. (Article 547 du Code civil).

QUELLE QUANTITÉ PEUT-ON CUEILLIR ?

La cueillette se fait uniquement dans le cadre d'une consommation familiale et si les prélèvements sont raisonnables, c'est-à-dire qu'ils n'excèdent pas 5 litres par personne et par jour. En effet, les cueillettes excessives peuvent menacer des espèces même courantes. Et, la revente est interdite.
Le non-respect de la réglementation sur les quantités (entre 5 et 10 litres) donne lieu à une contravention de la 4ème classe, soit 135 €. Pour une quantité cueillie au-delà de 10 litres, ou dans le cas d'une revente, cela relève d'un délit jugé par le tribunal compétent. Le contrevenant encoure alors une peine pouvant aller jusqu'à 3 ans de prison et 45 000 € d'amende. Toutes ces dispositions sont valables sur tout le territoire.



UNE CUEILLETTE INTERDITE CERTAINS JOURS DANS L'ORNE, LA MANCHE ET LE CALVADOS

Dans les forêts domaniales des départements de l'Orne (61), de la Manche (50) et du Calvados (14), une réglementation locale s'applique concernant les jours de cueillette. Elle est interdite les mardis et jeudis (même lorsqu'ils sont fériés) par arrêté préfectoral. Cette mesure a été prise afin de limiter la pression sur le milieu et les champignons.

Source : Office Nationale des Forêts

GUIDE PRATIQUE : LES 10 RÈGLES D'OR DU BON CUEILLEUR

1 Informez vos proches de votre destination. Tous les ans, les secours doivent être déclenchés pour rechercher des cueilleurs de champignons égarés.

2 Se renseigner sur le lieu de cueillette. Bien vérifier que vous avez l'autorisation de ramassage et quelles sont les quantités maximales autorisées. Cueillez des champignons de taille adulte et en bon état. Laissez sur place les plus petits ainsi que les vieux ou ceux qui sont abimés, qui ont subi le gel.

3 Respectez l'humus ! Il s'agit de la couche de terre à la surface, d'environ dix centimètres de profondeur, qui est essentielle à la vie du champignon. N'enlevez pas de grosses mottes en prenant un champignon, ne retournez pas la terre autour...

4 Equipez-vous d'un panier. Les champignons sont fragiles et pourraient s'abîmer et s'écraser s'ils sont transportés dans un sac plastique.

5 Contrairement aux idées reçues, il faut arracher le champignon en entier, et non le couper. Le pied du champignon contient d'importantes informations qui permettent son identification.

6 Séparez les espèces connues de celles que vous ne connaissez pas. Mieux vaut évitez de cueillir les champignons que vous ne connaissez pas.

7 Laissez sur place les champignons non comestibles, sans les abimer.

8 Triez votre panier à la lumière et vérifiez votre récolte.

9 N'utilisez pas d'application sur téléphone pour identifier vos champignons. Cette méthode très déconseillée est à l'origine de nombreuses intoxications, ces applications donnant très souvent des résultats faux.

10 Si vous ne savez pas si un champignon est comestible, demandez l'avis d'un spécialiste, pharmacien ou mycologue, pour l'identifier. Avec près de 30.000 espèces en France, nous vous incitons à la plus grande prudence.





MINI-JEUX

LABYRINTHE



MOTS MÊLÉS

K	A	D	M	I	N	I	S	T	R	A	T	I	O	N	U
U	Q	U	R	D	E	M	O	C	R	A	T	I	E	L	S
D	M	C	S	U	F	F	R	A	G	E	J	N	R	U	O
K	A	U	O	O	E	E	A	A	O	M	O	F	M	C	A
É	J	X	E	N	D	B	M	O	I	L	E	R	P	O	A
J	C	T	J	R	S	N	U	U	S	R	O	A	E	N	D
C	O	O	F	G	I	E	N	D	U	F	F	S	U	S	J
V	O	S	F	T	M	T	I	T	G	K	N	T	R	E	O
E	E	M	U	I	G	A	C	L	O	E	A	R	B	I	I
Z	F	R	M	S	S	E	I	A	L	U	T	U	A	L	N
U	C	U	U	U	F	C	P	R	O	E	N	C	N	M	T
S	D	A	V	E	N	E	A	U	E	T	R	T	I	A	A
M	A	I	R	I	E	E	L	L	O	S	K	U	S	N	P
V	P	P	I	E	L	Z	I	H	I	U	S	R	M	D	O
M	A	I	R	E	W	Y	T	O	I	T	L	E	E	A	I
C	I	T	O	Y	E	N	É	D	M	A	É	S	W	T	I

MAIRIE MAIRE CONSEIL CITOYEN URBANISME BUDGET DEMOCRATIE
PREFECTURE ECOFISCALITE INFRASTRUCTURES SCRUTIN MUNICIPALITE ADJOINT
CONSEILLER MANDAT COMMUNE SUFFRAGE MAIRESSE VOTE ADMINISTRATION

ZOOM SUR NOTRE PATRIMOINE :
L'HISTOIRE FASCINANTE DU BOURG SAINT LÉONARD

Que nous soyons habitants de longue date ou nouveaux venus à Gouffern en Auge, le charme de nos villages ne cesse de nous surprendre. Dans ce 14ème numéro du journal municipal, nous vous proposons de plonger dans le passé captivant du Bourg-Saint-Léonard, une terre d'histoire où se croisent rois, poètes, grandes transformations architecturales et mémoire industrielle.

DES ORIGINES MÉDIÉVALES À LA FUSION AVEC FOUGY

L'histoire du village remonte au XIIe siècle, lorsque l'impératrice Mathilde, fille du roi Henri 1er et petite-fille de Guillaume le Conquérant, acheta une terre aux moines de l'Abbaye bénédictine de Saint-Pierre-sur-Dives pour en faire don à l'Abbaye des Prémontrés de Silly.
Ce sont les seigneurs du lieu, les Saint-Léonard, qui donnèrent leur nom au village et aidèrent à bâtir un bourg autour de l'église paroissiale Saint-Nicolas, qui se situait à la place de l'orangerie. Le bourg s'appelait alors « Saint Léonard du Neuf Bourg ».

Dès le XIVème siècle, la famille Du Barquet devient propriétaire du domaine et fait construire un manoir important. Les Du Barquet conserveront le fief jusqu'au XVIIIème siècle.

Saviez-vous d'ailleurs que la commune déléguée actuelle s'est construite par étapes successives ? En 1821, Le Bourg-Saint-Léonard (394 habitants) absorbait déjà le village de Fougy (247 habitants) situé juste au nord.



LE GRAND BOULEVERSEMENT DU XVIII SIÈCLE : L'EMPREINTE DE M. DE CROMOT

Le milieu du XVIIIe siècle marque un tournant radical pour le village. Le 6 avril 1756, Jules-David Cromot (qui deviendra Baron de Cromot, surintendant des finances et des bâtiments du Comte de Provence, futur Louis XVIII) rachète le domaine pour la somme de 106 000 livres.

Trouvant l'ancien manoir seigneurial du XVIe siècle trop vétuste et inadapté à son rang, il fait venir de Paris l'architecte Jean Michel Chevrotet, qui estime les travaux à réaliser d'urgence à 20 000 livres. Cependant De Cromot n'aura de cesse de bâtir un château plus moderne. Il entreprend l'aménagement du vieux château en demandant à l'architecte Gérard Vermut de réaliser les travaux d'agrandissement. Il prend une décision spectaculaire : faire raser l'ancien manoir, l'ancienne église qui menaçait, ainsi que les maisons du village situées à l'emplacement des pelouses du château pour tout reconstruire à ses frais. C'est ainsi que le village fut littéralement déplacé à l'endroit actuel où se trouve le Bourg.

Monsieur De Cromot décède en 1795 et son épouse en 1820.

UNE SUCCESSION DE PROPRIÉTAIRES, JUSQU'À L'ARRIVÉE DES FORCEVILLE

Le domaine fut par la suite vendu en 1824 à Pierre Alfred de Tamisier, chef de l'ordre de Jérusalem, attaché à l'ambassade de France à Londres et chef du cabinet du prince de Polignac. Il conserve le domaine jusqu'en 1835 puis le vend au comte Joussineau Napoléon, marquis de Chasseloup Laubat. En 1879, Jules Gustave Ysidore de Forceville en devient le propriétaire. Cependant, il décèdera l'année suivante dans son château, laissant celui-ci en héritage à son fils, Alphonse Emile Constant Jules dit Constant de Forceville.
Le domaine compte alors 470 hectares. Il s'investit complétement dans l'exploitation de son domaine tout en continuant son activité de responsable de la sucrerie Say.
Il épouse en 1887 Henriette Duruflé, avec qui il aura deux enfants : Robert et Elisabeth Eugénie, qui décéderont prématurément.



Construit entre 1763 et 1768, entouré d'une forêt d'environ 400 hectares, d'un parc à l'anglaise, d'une orangerie et d'écuries. Classé aux Monuments Historiques en 1942, il a vu défiler d'illustres figures comme le poète Florian, le petit-neveu de Voltaire ou encore le journaliste Émile de Girardin.
Le château et ses communs ont été légués par Madame de Forceville à la commune du Bourg Saint Léonard en 1954.



Laiterie industrielle, fromagerie industrielle dite laiterie fromagerie Lavalou

L'ÉPOPÉE INDUSTRIELLE DE LA FROMAGERIE LAVALOU

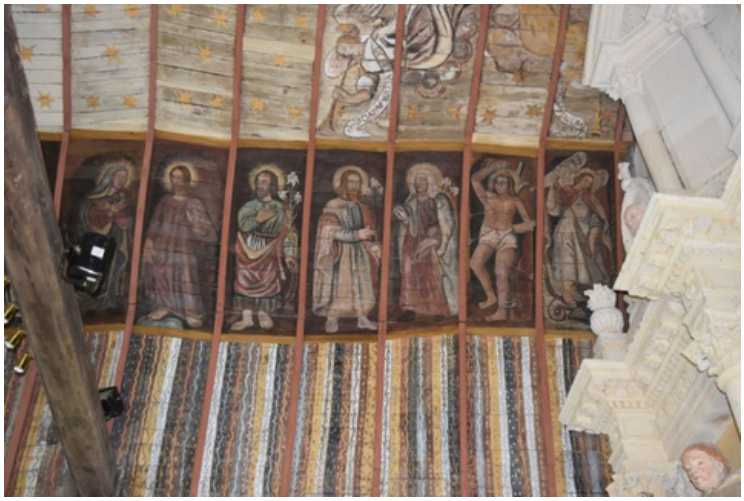
En 1893, Constant de Forceville, alors propriétaire du château, investi dans l'économie locale, fonde une porcherie, ainsi laiterie-fromagerie créant beaucoup d'emplois.
Reprise dès 1895 par la famille Lavalou, cette usine se modernise (machines à vapeur, moteurs à gaz) et s'agrandit pour devenir un pilier économique majeur. En 1934, elle produisait entre 500 000 et 600 000 camemberts par an et employait des dizaines d'ouvriers de la région.
Après avoir été contrôlée par le groupe Besnier à la fin des années 1970, l'activité a définitivement cessé en 1980.

ÉGLISE SAINT-GILLES DE FOUGY : UN TRÉSOR CACHÉ

Si vous vous promenez au nord de la commune, ne manquez pas l'Église Saint-Gilles de Fougy. Datant du XVIe siècle (avec des bases du XIIe siècle) et inscrite aux Monuments Historiques en 1971, elle recèle des particularités étonnantes :
Des pots de grès ont été retrouvés insérés dans ses murs de moellons pour renforcer l'acoustique.
Ses douelles de bois peintes (inscrite en 1980) dévoile de magnifiques représentations de la Trinité, des apôtres, de saint Joseph et de saint Sébastien.
Elle abrite également une statue de Saint Gilles en pierre polychrome haute de 170 cm, protégée au titre des Monuments Historiques.



Indexation iconographique : Saint Gilles.
Dimensions : 170cm de hauteur.
Emplacement de l'œuvre dans l'édifice : retable central, côté nord.
Matériaux et techniques d'intervention : pierre / polychrome.
Fait parti de la liste des objets protégés au titre des Monuments historiques 1979/06/20.



Description de l'iconographie :
Douelles peintes de personnages de chaque côté de la rangée médiane : les martyrs au sud (tous représentés avec les objets qui ont servi à les martyriser) et des Saints au nord, avec notamment l'archange Gabriel (chemin de pèlerinage du mont Saint-Michel) et saint Sébastien (en raison des épidémies de peste). Au centre, au-dessus du retable, la Trinité avec Dieu le Père, le Saint-Esprit et le Christ en croix, entouré d'angelots et d'anges portant des phylactères.
Chaque personnage mesure 1,60 m, taille moyenne de l'époque.



Titre figurant dans l'arrêté ou l'étude :
peintures monumentales de la voûte
support : douelles de bois peintes
indexation iconographique : La Trinité avec Dieu le Père représenté, le Saint-Esprit, les apôtres, Saint Joseph, Saint Sébastien.
16ème siècle
Date et typologie de la protection : 1980/02/07 : inscrit au titre objet

FUTUR PROJET :

L'association "Sauver l'église de Fougy" lance un appel aux dons avec de restaurer la Chaire de l'église. Plus d'informations sur : eglisedefougy.fr

LE SOUVENIR D'AOÛT 1944



Une pièce antichar M5 en batterie, armée par des personnels du 607th Tank Destroyer Battalion, 90th (US) Infantry Division, au pied d'un bâtiment en ruine du Bourg Saint-Léonard. Photo : US National Archives

Enfin, nous ne pouvons évoquer le Bourg-Saint-Léonard sans avoir une pensée pour les événements de la Seconde Guerre mondiale. Après avoir subi l'Occupation, le village a été le théâtre de cinq jours de combats acharnés lors de la bataille de la Poche de Falaise-Chambois. C'est le 20 août 1944 que l'armée américaine (notamment le 607th Tank Destroyer Battalion de la 90th US Infantry Division) libérait enfin le village, laissant derrière elle les stigmates de violents affrontements d'artillerie.

SILENCE ÇA TOURNE !

En juin dernier, le Château du Bourg-Saint-Léonard a été mis sous le feu des projecteurs à l'occasion du tournage de l'émission " So' Châteaux "

Récemment, la commune a été contactée par Olivier Schweizer, animateur de l'émission So'Châteaux, afin d'effectuer un tournage dédié à l'histoire de notre édifice. Média de référence dans l'univers du patrimoine, la chaîne comptabilise plus de 250 000 abonnés sur les réseaux sociaux et plus de 18 millions de vues sur YouTube.
Passionné par l'histoire des lieux, Patrice Leroy, ancien Maire délégué du Bourg-Saint-Léonard, s'est prêté au jeu face caméra le temps d'une après-midi pour partager anecdotes et récits historiques.
L'intérieur comme l'extérieur du château ont été filmés sous tous les angles, à la caméra portable comme par drone, offrant ainsi une vision inédite de ce joyau architectural néoclassique.



Pour visionner le reportage, rendez-vous sur la chaîne YouTube : https://www.youtube.com/@SoCh%C3%A2teaux/featured

INFORMATIONS PRATIQUES :

Le château communal et son parc n'attendent que vous ! N'hésitez pas à venir (re)découvrir ce fleuron du patrimoine de Gouffern en Auge lors des prochaines ouvertures saisonnières ou à l'occasion des Journées du Patrimoine lors du 19 et 20 septembre 2026.